

IV. Commission « Santé mentale »

PSY : SANTÉ MENTALE



1. Responsables de la commission

Dr KOZIK Alina, Dr RESSEL Thierry et Dr RETAULT Antoine : psychiatres libéraux.

2. Objectifs de la commission

Action 9 bis : mise en œuvre de l'organisation permettant la réalisation d'ECG pré thérapeutique en santé mentale.

Action 23 : déploiement du guide de bonnes pratiques pour soins somatiques en santé mentale.

3. Composition des groupes de travail

La commission santé mentale n'a pas eu besoin de solliciter les groupes de travail pour atteindre les objectifs 2023 : le suivi des actions a été assurée par les co-responsables de cette commission.

4. Dates des réunions

Réunion des co-responsables :

- le 07/02 de 20h00 à 21h30,
- le 15/05 de 16h00 à 17h30.

Un accueil des internes en psychiatrie a eu lieu le 4 septembre 2023. (cf commission COM-NUM)

5. Rapport d'activité

MISE EN ŒUVRE DE L'ORGANISATION PERMETTANT LA RÉALISATION D'UN ECG PRÉ THÉRAPEUTIQUE EN SANTÉ MENTALE

Résultat à obtenir :

- **Action 9bis** : inclure des patients dans le cadre du protocole de coopération local permettant la réalisation d'ECG pré thérapeutique en santé mentale. (Pièce justificative : liste anonymisée des patients inclus dans l'expérimentation). [VV : 2 000€]

L'organisation des ECG pré thérapeutiques avait été imaginée en 2022, par les membres de la commission santé mentale, en vue d'une mise en œuvre cette année. Le protocole complet du fonctionnement des ECG pré thérapeutique figure en [annexe 23](#).

Choix d'un outil numérique de coordination

La première étape de cette mise en œuvre a été de trouver l'outil que permettrait :

- Aux psychiatres de prendre rdv pour leurs patients,
- Aux infirmiers réalisant les tracés ECG de visualiser leur planning de rdv ECG,
- D'échanger des informations entre les infirmiers, les cardiologues et les psychiatres,
- À la CPTS d'avoir une vue d'ensemble du dispositif pour s'assurer de son bon fonctionnement,
- Une sécurisation des données de santé,
- Une traçabilité des échanges.

L'outil doit donc impérativement être sécurisé et hébergé dans un serveur de données de santé (HDS). Les plateformes actuellement utilisées par la CPTS ne répondent pas à nos besoins. En effet, ni Parceo ni Entr'Actes ne permettent de gérer des agendas et de prendre des rendez-vous. Le site internet de la CPTS n'est pas non plus adapté.

La solution Doctolib Team nous a paru répondre à l'ensemble de nos attentes. De plus, la société propose de mettre à disposition cet outil gratuitement pour les CPTS. Nous avons donc signé une convention de mise à disposition de Doctolib Team, après validation par le Conseil d'Administration, le 29 juin 2023.

Mobilisation d'infirmiers

Pour réaliser les ECG, nous avons sollicité deux infirmiers, membres actifs de la CPTS participant déjà à d'autres travaux. Ils ont dédié un créneau d'une heure dans la semaine pour assurer la réalisation des tracés ECG auprès des patients adressés par leur psychiatre. Aucun acte de la NGAP ne permettant de rémunérer les infirmiers pour cet, la CPTS les indemnise en ICPA de coordination, au prorata du temps passé.

Communication

Pour informer les psychiatres du démarrage du service, nous avons mis en place différentes actions de communication :

- Création d'une page web expliquant les modalités pratiques de recours à l'ECG : <https://www.cpts-mulhouse-agglo.fr/prise-de-rdv-pour-un-ecg-pre-therapeutique/>,
- Diffusion du protocole dans la lettre d'information de septembre 2023,
- Envoi d'un courrier postal à 16 psychiatres de l'agglomération mulhousienne en septembre 2023,
- Relances téléphoniques réalisées en octobre et novembre 2023,
- La procédure a été étendue aux psychiatres hospitaliers (consultation externes) en novembre 2023. La communication a été faite via un courrier adressé au Dr Greth, chef du pôle de psychiatrie du GHRMSA. Une relance téléphonique a été faite dans la foulée.

Conclusion et résultats

Le service d'ECG pré-thérapeutique n'a pu être réellement activé que tardivement, en septembre. Ce retard est lié aux problématiques décrites supra concernant la nécessité de mettre en œuvre un outil qui sécurise les données de santé des patients de bout en bout. Le choix de Doctolib Team a nécessité diverses négociations, une validation officielle du CA de la CPTS et enfin la mise en place d'une configuration du compte adaptée à nos besoins.

De ce fait, de septembre 2023 au 14 décembre 2023, seuls 5 patients ont pu bénéficier d'un ECG pré thérapeutique avant la prescription d'une thérapeutique psychotrope par leur psychiatre (liste anonymisée en **annexe 24**).

Ces ECG ont été prescrits par 2 psychiatres différents.

DÉPLOIEMENT DU GUIDE DE BONNES PRATIQUES POUR LES SOINS SOMATIQUES EN SANTÉ MENTALE

Résultat à obtenir :

- **Action 23** : Diffuser le guide de bonnes pratiques pour les soins somatiques en santé mentale. (Pièce justificative : plan de communication). [VV : 5 000€]


RAPPEL DE LA CIBLE

Pour rappel, ce guide concerne principalement les professionnels de santé n'étant pas spécifiquement formés en santé mentale mais prenant en charge, dans le cadre de soins somatiques, des patients atteints de troubles psychiques. Il peut donc s'agir de médecins, de sage-femmes, de kinésithérapeutes, d'infirmiers....

PLAN DE COMMUNICATION

Le « Guide de bonnes pratiques dans le cas de soins somatiques pour un patient présentant des troubles mentaux » est disponible en version numérique et papier. Pour optimiser sa diffusion, nous avons entrepris une stratégie multicanale, reposant sur ces deux formats. Voici ci-dessous les actions de communication réalisées tout au long de l'année.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Action	Date de réalisation	Commentaire ou illustration
Mise en ligne du guide sur notre site internet, en téléchargement libre et gratuit	Dès 2022	https://www.cpts-mulhouse-agglo.fr/ressources-documentation-2/
Articles dans de la lettre d'informations de la CPTS	Janvier 2023	 <p>Commission Santé mentale : du nouveau !</p> <p>Les travaux de la Commission Santé Mentale permettent à la CPTS de mettre dès à présent deux nouveaux outils à la disposition des professionnels de santé du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Guide de Bonnes Pratiques dans le cas de soins somatiques pour un patient présentant des troubles mentaux <p>Ce guide pratique est un recueil de conseils et attitudes, très pragmatiques, à adopter pour aborder sereinement les soins somatiques chez les patients à pathologie psychique. L'expérience montre que cette éventualité est très fréquente et que le professionnel de santé, au vu des particularités des pathologies mentales et de leurs expressions, pourrait se sentir démuni ou mal à l'aise dans de telles circonstances.</p> <p>Ce guide est consultable et téléchargeable sur le site de la CPTS.</p>

<p>Articles dans de la lettre d'informations de la CPTS</p>	<p>Octobre 2023</p>	 <p>Guide de bonnes pratiques dans le cas de soins somatiques pour un patient présentant des troubles mentaux</p> <p>Les personnes atteintes de troubles psychiques ont des taux de mortalité deux à cinq fois supérieurs à ceux de la population générale et un taux de mortalité prématurée quadruplé. Parmi les déterminants de cette surmortalité, on retrouve notamment une moins bonne prise en charge somatique que celle de la population générale tout au long de la vie, notamment en termes d'accès aux soins, de dépistage ou de qualité des soins délivrés.</p> <p>Ce guide pratique est un recueil de conseils et attitudes très pragmatiques à adopter pour aborder sereinement les soins somatiques chez les patients atteints de pathologie psychique, par exemple : savoir-être pendant les soins, spécificités pour certains troubles précis (TSA, enfants...).</p> <p>Ce guide est consultable et téléchargeable sur le site de la CPTS. Il est également possible de le commander en envoyant un mail à contact@cpts-mulhouse-agglo.fr.</p> <p>Voir le guide</p>
<p>Distribution des guides lors du Colloque Pluriprofessionnel : Trajectoires Santé</p>	<p>3 et 4 mars 2023</p>	<p>Guides mis à disposition au sein de la salle dédiée à la CPTS et distribués par les professionnels de santé de permanence.</p>
<p>Apéro interpros sur le thème « Savoir-être lors de soins somatiques chez les patients présentant des troubles mentaux »</p>	<p>06 avril 2023</p>	 <p>Des guides ont été distribués aux professionnels de santé présents lors de l'événement.</p>
<p>Publication sur nos RS</p>	<p>04 juillet 2023</p>	 <p>CPTS Mulhouse Agglomération Publié par Buffer - 4 juillet à 19:01</p> <p>Les personnes atteintes de troubles psychiques ont des taux de mortalité deux à cinq fois supérieurs à ceux de la population générale, quelle que soit la cause de décès, et un taux de mortalité prématurée quadruplé.</p> <p>Parmi les déterminants de cette surmortalité, on retrouve un risque plus élevé de suicide et de mort violente ou accidentelle. Mais ce ne sont de loin pas les seules raisons. On observe également :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La présence accrue de facteurs de risque de nombreuses maladies... En voir plus <p>LE CHIFFRE DE LA SEMAINE</p> <p>13 ans et 16 ans</p> <p>C'est la réduction de l'espérance de vie des personnes suivies pour des troubles psychiques : en moyenne 13 ans pour les femmes et 16 ans pour les hommes.</p>

En synthèse, le « Guide de bonnes pratiques dans le cas de soins somatiques pour un patient présentant des troubles mentaux » a été bien reçu par les professionnels de santé. Il leur apparaît comme utile, concret et pratique. Certains professionnels ont également émis le souhait de se former davantage sur cette thématique.

6. Indicateurs contractuels

Indicateurs	Part variable	Pièces justificatives concernant l'indicateur	Objectif N+1
Inclure des patients dans le cadre du protocole de coopération local permettant la réalisation d'ECG pré thérapeutique en santé mentale	2 000	Liste anonymisée des patients inclus dans l'expérimentation	20
Diffuser le guide de bonne pratique en santé mentale	5000	Plan de communication	CPTS

7. Éléments permettant d'apprécier l'atteinte des objectifs

Indicateurs	Degré d'atteinte
Inclure des patients dans le cadre du protocole de coopération local permettant la réalisation d'ECG pré thérapeutique en santé mentale	25 %
Diffuser le guide de bonne pratique en santé mentale	100%